

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 13^e jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-neuf à 19h00, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Barbara Mapp, conseillère #6

Absents : Robert Meyer, maire
Marc Ballard, conseiller #2

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur le maire suppléant annonce l'ouverture de la séance à 19:00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

191113-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 9 octobre 2019
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 15 octobre 2019
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Désignation des membres de l'organisation municipale de la sécurité civile
 - 6.2 Mandater un notaire pour l'acquisition d'immeubles en vente pour taxes
 - 6.3 Soumission pneus – F250
 - 6.4 Soumission – entretien ménager
 - 6.5 Changement de l'année de référence pour les vacances
 - 6.6 Changement de période de paiement pour les élus
 - 6.7 Droit de passage – Marathon Canadien du Ski
 - 6.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2020
 - 6.9 Appui à la municipalité de Namur – Réfection de la chaussée du chemin de Boileau
 - 6.10 Demande de versement pour le programme d'aide à la voirie locale
 - 6.11 Adoption du plan de sécurité civile
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs au 31 octobre 2019
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019

191113-02 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

191113-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 15 octobre 2019 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU que le conseil municipal de Boileau reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

191113-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Cathy Viens;
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut	Linda Nagant ₁
Responsable de la mission <i>Administration</i>	Cathy Viens ₁
Responsable substitut de la mission <i>Administration</i>	Linda Nagant ₁
Responsable de la mission <i>Communication</i>	Robert Meyer ₁
Responsable substitut de la mission <i>Communication</i>	Jean-Marc Chevalier;
Responsable de la mission <i>Secours protection des biens</i>	Jonathan Turpin ₁
Responsable substitut de la mission <i>Secours protection des biens</i>	Yves Lauzon ₁

Responsable de la mission <i>Services aux personnes sinistrées</i>	Jean-Marc Chevalier _i
Responsable substitut de la mission <i>Services aux personnes sinistrées</i>	Ronald Roberts _i
Responsable de la mission <i>Services techniques</i>	Keith Currie _i
Responsable substitut de la mission <i>Services techniques</i>	Dave Sylvestre _i
Responsable de la mission <i>Transport</i>	Keith Currie;
Responsable substitut de la mission <i>Transport</i>	Patrick Forgues _i
Responsable de la mission <i>Secours aux personnes</i>	Mélanie Larouche _i
Responsable substitut mission <i>Secours aux personnes</i>	Mélissa Aubin.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

6.2 MANDATER UN NOTAIRE POUR L'ACQUISITION D'IMMEUBLES EN VENTE POUR TAXES

ATTENDU que la municipalité de Boileau a acquis quatre (4) immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU que pour régulariser le tout les actes de transfert doivent être notariés;

ATTENDU que pour officialiser la virée de l'impasse Gramont, la municipalité doit signer les documents requis avec monsieur Robin Leggett, matricule 0186 00 3385;

191113-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal mandate Me Guylaine Gratton, notaire pour la rédaction des actes d'acquisition ainsi que tout autre document nécessaire au mandat;

QUE monsieur le maire suppléant, Jean-Marc Chevalier et madame la directrice générale, secrétaire-trésorière, Cathy Viens sont autorisés à signer tout document relié à ces dossiers.

Adopté à l'unanimité

6.3 SOUSSION – PNEUS HIVER F250

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées pour l'achat de pneus d'hiver pour le camion F250 :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| 1. Point S Robert Bernard.: | Prix : 1 223.60\$ (taxes en sus) |
| 2. Points Villemaire : | Prix : 881.68\$ (taxes en sus) |

191113-06 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE la soumission de Points S Villemaire soit retenue au prix précité;

QUE la municipalité procède aussi à l'achat de 4 jantes au montant de 359.68\$ (taxes en sus)

Adopté à l'unanimité

6.4 SOUSSION - ENTRETIEN MÉNAGER

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par l'entretien de l'hôtel de ville

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Edwina Alfeche.: | Prix : 150.00\$ - travaux effectués la semaine |
| 2. Mesdames Linda et Nancy Mallette : | Prix : 130.00\$ - travaux effectués la fin de semaine |

ATTENDU que la demande de soumission demandait que le ménage soit effectué la fin de semaine;

191113-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la soumission de mesdames Linda et Nancy Mallette soit retenue au prix précité.

Adopté à l'unanimité

6.5 CHANGEMENT DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR LES VACANCES

191113-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la période de référence pour les vacances soit modifiée pour être du premier janvier au 31 décembre au lieu du 1 mai au 30 avril, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2020.

Adopté à l'unanimité

6.6 CHANGEMENT DE PÉRIODE DE PAIEMENT POUR LES ÉLUS

191113-09 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE la période de paiement des élus soit modifiée pour être la première semaine du mois pour le mois précédent au lieu du mois en cour.

Adopté à l'unanimité

6.7 DROIT DE PASSAGE – MARATHON CANADIEN DU SKI 2020

ATTENDU qu'une demande de passage, sur le territoire de la Municipalité, a été formulée par les organisateurs du Marathon canadien de ski pour la journée du 8 février 2020;

ATTENDU que le Conseil est d'avis que telle activité est un levier privilégié pour promouvoir un mode de vie actif et sain;

ATTENDU que le Conseil de la municipalité de Boileau désire mettre à l'avant-plan les activités autant sportives qu'économiques, qui ont des retombées positives pour notre région;

191113-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE :

La municipalité de Boileau autorise le passage du Marathon canadien du Ski sur son territoire, et ce, autant dans le but de faire valoir la beauté et l'attrait pittoresque de Boileau que pour promouvoir l'activité physique en général.

Adopté à l'unanimité

6.8 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

191113-11 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE les séances du conseil se tiennent à la salle du conseil municipal situé au 702, chemin de Boileau, Boileau, Québec

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, et qui débiteront à 19h00. :

15 janvier	12 février
11 mars	8 avril
13 mai	10 juin
15 juillet	12 août
9 septembre	14 octobre
11 novembre	9 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité

6.9 Appui à la municipalité de Namur – Réfection de la chaussée du Chemin de Boileau

ATTENDU qu'une partie du chemin de Boileau est très endommagé;

ATTENDU qu'il serait opportun de faire la réfection de la chaussée du chemin de Boileau;

ATTENDU qu'un accotement pour les cyclistes soit érigé:

191113-12 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le conseil de la municipalité de Boileau appuie la demande de réfection de la chaussée du chemin de Boileau avec l'ajout d'un accotement.

Adopté à l'unanimité

6.10 Demande de versement pour le programme d'aide à la voirie locale

ATTENDU qu'une aide financière maximale de 12 000.00\$ a été accordée à la municipalité de Boileau dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet – projets particulier d'amélioration, circonscription électorale de Papineau; (dossier n° 0028198-1 - 80115 (07) – 2019-07-22-44)

ATTENDU que la municipalité de Boileau a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

191113-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil de la municipalité de Boileau approuve les dépenses d'un montant de 16 154.00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité

6.11 Adoption du plan de sécurité civile

ATTENDU que les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU que le conseil municipal de Boileau reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

191113-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par madame Cathy Viens, coordonnatrice municipale soit adopté;

QUE madame Cathy Viens soit nommé(e) responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 OCTOBRE 2019

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2019 totalisant un montant de 166 272.88\$.

191113-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 166 272.88\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

191113-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois d'octobre 2019 au montant de 19 860.23\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières n'a pas été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun point n'est traité.

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Cinq (5) citoyens présents.

Monsieur le maire suppléant répond aux questions des citoyens

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

191113-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 19h30

Adopté à l'unanimité

Jean-Marc Chevalier
Maire suppléant

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière